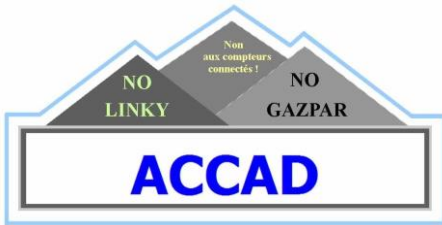


Quiéry-la-Motte, le 11 novembre 2018



GrDF
Monsieur Michel HEDIN

Monsieur,

Nous nous sommes rencontrés à Annay-sous-Lens le 15 octobre ; j'étais dans la salle.

Je fais partie du collectif ACCAD.

A ce titre je tiens à vous signaler que ce que vous avez dit à Annay est contredit par les faits. Vous avez dit que les courriers annonçant votre venue sont envoyés trente à quarante-cinq jours avant le changement de compteur.

Vous avez dit que vous ne mettiez pas le nouveau compteur si le locataire ou le propriétaire directement concerné n'était pas présent.

Vous avez dit que vous acceptez les courriers indiquant que la personne ne veut pas du nouveau compteur.

Je suis au regret de vous dire que, dans la pratique, cela ne se passe pas comme vous l'avez dit.

A Loison, vous avez profité d'un changement de compteur défectueux pour mettre le gazpar ; sans prévenir.

A Lens et à Liévin, des personnes ont eu leur compteur changé sans en avoir été averties ... ou sans qu'elles soient présentes.

Nous pouvons donc penser que vous parlez bien, que votre discours est très apaisant ; mais vous agissez différemment. C'est ce qui laisse à penser que vous mentez.

C'est pourquoi, pour revenir à une situation plus sereine et afin de mettre vos paroles en conformité avec vos actes, nous vous demandons de procéder à la remise en place de l'ancien compteur pour les cas que nous vous signalerons ; c'est le moins que vous puissiez faire.

Sans nouvelles de votre part, nous pourrions considérer que vous faites semblant d'être différent d'Enedis.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le collectif ACCAD, Pierre ROSE
<https://collectif-accad.fr>

Pour toute correspondance :
Pierre ROSE
5 ter, rue des aubépines
62490 QUIERY LA MOTTE